

45



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mardi 23 février 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mardi 23 février 2010

13 h

Prière.

M. D. Graham (Carleton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Canterbury, de Dow Settlement, de Prince William, de Skiff Lake, de Benton, de North Lake, de Scott Siding, de Marne et des environs de ces agglomérations, qui exhortent le ministère des Ressources naturelles à rétablir la délivrance de permis et de licences aux vendeurs. (Pétition 214.)

M. Betts (Moncton-Crescent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Notre-Dame, d'Irishtown, de Lakeville, de Riverview et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec et exhortent le gouvernement à renoncer à toute négociation avec Hydro-Québec. (Pétition 215.)

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Arseneault :

40, *Loi modifiant la Loi sur les fondations pour les études supérieures.*

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier le volume II du budget supplémentaire pour 2008-2009, le volume I du budget supplémentaire pour 2009-2010 ainsi que les prévisions budgétaires du Conseil consultatif sur la condition de la femme inscrites au budget principal.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} C. Robichaud assume la présidence du comité.

La séance, suspendue à 15 h 58, reprend à 16 h 4 sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2008-2009, VOLUME II
COMPTE ORDINAIRE**

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE	
Administration	24 475,21
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	
Gestion de l'environnement	211 803,55
GOVERNEMENT GÉNÉRAL	
Régimes de retraite prévus par la loi, accumulation de prestations, subventions et allocations supplémentaires	7 578 758,00
Provision pour pertes	72 725 155,67
Communications Nouveau-Brunswick	195 042,96
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Assurance-maladie	10 202 374,15
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	
Bureau du vérificateur général	318 393,99
MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX	
Finances générales et communautaires	173 584,34
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Services communautaires et correctionnels	420 799,07
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Sécurité du revenu	528 964,57
Services généraux et autres	338 032,23
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Infrastructure d'entreprise et du tourisme	32 069,34
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	
Entretien pendant l'hiver	8 491 350,87
MINISTÈRE DU MIEUX-ÊTRE, DE LA CULTURE ET DU SPORT	
Mieux-être, sport et développement communautaire	91 157,55

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2009-2010, VOLUME I
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	
Gestion de l'environnement	600 000
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Provision pour pertes	45 340 000
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Services ministériels et autres services de santé ...	20 000 000
Assurance-maladie	41 000 000
Régies régionales de la santé	10 000 000
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION	
Services aux tribunaux	2 563 000
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	
Indemnités des députés, comités et activités	627 000
Bureau du vérificateur général	200 000
Élections Nouveau-Brunswick	710 000
COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES	
Aide aux universités	745 000
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES	
Aménagement forestier	1 975 000
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Développement du marché du travail	12 696 000
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Services communautaires et correctionnels	573 000
Services de police, d'incendie et d'urgence	3 660 000
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	
Projets et activités de développement	15 200 000
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Protection et développement de l'enfance	700 000
Soins de longue durée	13 244 000
Sécurité du revenu	5 650 000
Services d'habitation	6 800 000
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	
Entretien	1 200 000

COMPTÉ DE CAPITAL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	
Canada - Nouveau-Brunswick - Le Fonds chantiers	
Canada - Le volet collectivités	3 500 000
Canada - Nouveau-Brunswick - Fonds chantiers	
- Supplément du volet collectivités	1 400 000
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Logement public - rénovations et réparations	
des installations	7 000 000
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Amélioration des installations	220 000
PRÊTS ET AVANCES	
AGENCE DE L'EFFICACITÉ ET DE LA CONSERVATION	
ÉNERGÉTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK	
Prêts pour les améliorations énergétiques	2 800 000

La Chambre adopte ces crédits.

Il est unanimement convenu de revenir à l'appel du dépôt de projets de loi.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Byrne :

- 41, *Loi supplémentaire de 2008-2009 (2) portant affectation de crédits;*
 42, *Loi supplémentaire de 2009-2010 (1) portant affectation de crédits.*

Le président annonce que, conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, les motions de deuxième et troisième lectures sont mises aux voix sur-le-champ.

Sont lus une deuxième fois les projets de loi suivants :

- 41, *Loi supplémentaire de 2008-2009 (2) portant affectation de crédits;*
 42, *Loi supplémentaire de 2009-2010 (1) portant affectation de crédits.*

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 41, *Loi supplémentaire de 2008-2009 (2) portant affectation de crédits;*
 42, *Loi supplémentaire de 2009-2010 (1) portant affectation de crédits.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.